

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2005

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : CURINIER Erick – RENUCCI Thierry - POLASTRO Maryse - ESPANET André (Adjoints)
ARNIAUD Gérard - VANPARYS Odette - ROUANET Christian - SALIGNAC Elisabeth - LE PENVEN Françoise
- CHABERT Raphaël - CAZORLA Jean-Luc

Madame GOMEZ Jacqueline donne pouvoir à Madame POLASTRO Maryse
Monsieur BELOTTI Michel donne pouvoir à Monsieur PIZOT Roger

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente :
APPROUVE à l'unanimité.

MISE EN REVISION SIMPLIFIEE DU P.O.S – ITER

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le 28 Juin 2005 à Moscou, les six partenaires aux négociations internationales sur le réacteur expérimental de fusion nucléaire, l'Union Européenne, la Russie, La Chine, Les Etats-Unis, le Japon et la Corée du Sud ont, par déclaration commune, choisi le site de Cadarache pour accueillir le Projet ITER.

Pour accueillir ITER, hors de l'enceinte de C.E.A, en lisière Nord-Est du centre de Cadarache, sur un terrain classé en zone « ND » protection de la nature et soumis au régime des Espaces Boisés Classés donc inconstructible en l'état du P.O.S. actuel. Monsieur le Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, Préfet des Bouches du Rhône a proposé de mettre en œuvre une procédure de révision simplifiée du P.O.S.

A l'unanimité des membres Présents ou représentés, le Conseil

• **DECIDE**

- de prescrire la révision simplifiée du P.O.S de Saint Paul Lez Durance, dont l'objectif est l'accueil du réacteur expérimental ITER, des bâtiments et ouvrages annexes,
- d'organiser la concertation préalable par la mise à disposition du public dans les locaux de la Mairie, d'un dossier et d'un registre permettant de recueillir les avis et observations éventuels.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures de publicité, d'affichage, et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de la concertation et à la poursuite de la révision simplifiée.

DEPART DU COMPTABLE DU TRESOR MONSIEUR PATRICK BOCQUILLON DE LA TRESORERIE DE PEYROLLES EN PROVENCE (MUTATION)

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, en accord avec les 4 autres Communes du Canton (Peyrolles en Provence ; Meyrargues ; Jouques ; le Puy Ste Réparate), le Conseil

- **DECIDE** d'offrir un cadeau à Monsieur Patrick BOCQUILLON sous la forme d'un téléviseur LCD 75 cm d'un montant total de 1 390.00 €
- **DIT Q'**un titre de recette d'un montant de 278.00 € sera adressé aux Communes de Peyrolles en Provence, Meyrargues, Jouques, Le Puy Ste Réparate.
- **DIT Q'**ue les crédits sont prévus à l'article 6232 du Budget Primitif 2005

CONTRAT DE LOCATION POUR UN LOGEMENT ET GARAGE A PASSER AVEC MADAME JULIENNE COURRIAS A COMPTER DU 01 JANVIER 2006

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **ACCEPTTE** les termes du contrat de location à passer avec Madame COURRIAS Julienne pour un logement et un garage lui appartenant situés 6, allée des Platanes,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le contrat de location à compter du 01/01/2006 et toutes pièces y relatives

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.